IRTS

INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

NOUVELLE - AQUITAINE BORDEAUX



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

NIVEAU BAC+3

Développeur de talents sociaux & solidaires

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

NIVEAU BAC+3

Taux de réussite (2026) : **93%**

Éligible au **CPF**
RNCP : 41748

Le métier

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement. Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité. Tenu au secret professionnel, l'ASS doit réussir, dans le cadre de ses missions, à instaurer une relation de confiance avec ses interlocuteurs.

Les principales missions

- Évaluer les situations et les besoins des personnes
- Conseiller et orienter vers les dispositifs adaptés
- Accompagner la mise en œuvre de projets personnalisés
- Participer au développement social local.

Les aptitudes clés

- Intérêt pour les questions sociales et humaines
- Sens de l'écoute et de l'analyse
- Goût pour le travail en équipe et les relations humaines
- Capacité d'adaptation et d'engagement.

Les secteurs d'intervention

Les assistants de service social peuvent exercer dans le secteur privé ou dans le cadre d'une des trois fonctions publiques.

Les assistants de service social sont principalement employés par :
- Les collectivités locales (départements et communes) ;
- L'État (ministère chargé des affaires sociales, de l'éducation nationale, de la justice...) ;
- Des établissements publics (hôpitaux...) ;
- Les organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite) ;
- Des associations du secteur sanitaire et social.

Formation en alternance

L'amplitude de la formation est de 3 ans avec possibilité de stages à l'international

- 1517 heures de formation théorique
- 1925 heures (55semaines) de formation pratique

La formation

La formation prépare au **Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS) – niveau 6.**

Elle se déroule sur 3 ans en alternance, associant formation théorique, pratique professionnelle et accompagnement au projet.

- **Bloc 1** : Concevoir et conduire un accompagnement social global favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (504 h)
- **Bloc 2** : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 h)

- **Bloc 3** : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en oeuvre des politiques de cohésion sociale (252 h)
- **Bloc 3** : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 h)

La formation ouvre également la possibilité d'obtenir **la Licence Sciences de l'éducation avec l'Université de Bordeaux** dans le cadre d'un parcours volontaire de double diplômation.

Les conditions d'admission

Vous devez remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
- Bénéficier d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels, en application de l'article D 613-40 du code de l'éducation

Certaines catégories de candidats peuvent être dispensées de l'épreuve de sélection selon la réglementation en vigueur : les apprentis ou contrats de professionnalisation et les candidats ayant acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DEASS.

Comment postuler ?

Selon votre statut :

- **sur Parcoursup**
- **ou sur www.irtsnouvelleaquitaine.fr**

et satisfaire aux épreuves orales de sélection

Les tarifs

Le tarif de l'inscription aux épreuves de sélection est de :

- Épreuve d'admission (épreuve orale) : 160 €
- Après enregistrement des dossiers, les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. Dans ce cas, des frais de gestion administrative (60 €) restent acquis à l'IRTS.

Le tarif de l'inscription à la formation pour les étudiants en voie directe est de :

- Contribution vie étudiante et de campus (C.V.E.C.) : 105 € (rentrée septembre 2026)
- Frais d'inscription et de scolarité : 520 € pour chacune des années de formation*

(*) tarifs susceptibles d'évoluer chaque année.

Le tarif d'inscription à la formation pour les stagiaires en situation d'emploi est de : 21 238 €

L'évolution de carrière :

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'assistant de service social peut accéder à des postes d'encadrement tels que :

- Responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale ;
- Conseiller technique ;
- Chef de service ;
- Directeur d'établissement ou d'association.

Les assistants de service social peuvent également poursuivre une formation supérieure pour l'obtention du :

- certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

Contacts

- **Responsable de la formation :**
Thierry Delamare
- **Assistante de la formation :**
Karen Pereira Da Silva
contact.ass@irtsnouvelleaquitaine.fr
05 56 84 20 92
- **Equipe apprentissage :**
apprentissage@irtsnouvelleaquitaine.fr

ACCESSIBLE PAR L'APPRENTISSAGE

ACCESSIBLE PAR LA VAE

DIPLÔME CONFÉRANT GRADE DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

IRTS
INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
NOUVELLE - AQUITAINE BORDEAUX



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Scannez-moi !

Suivez-nous sur:

Facebook @irtsnouvelleaquitaine

LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine

Instagram @irtsnouvelleaquitaine

9 avenue François Rabelais
33400 Talence
05 56 84 20 20
contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

Crédit photo © Gautier DUFAU

RÉGION Nouvelle-Aquitaine